



Action 05/01

Communiqué des syndicats des Douanes, Cfdt, Cgt, Fo, Solidaires, Unsa Douanes, Cftc.

Pour nos salaires, pour notre avenir, tous en grève et dans l'action le 20 janvier !

Les rencontres successives des OS avec les ministres de la Fonction Publique et du MINEFI se sont soldées par un constat d'échec.

La perte du pouvoir d'achat se poursuit inlassablement. Après le 0% de 2003 et le 0,5% de 2004, la dégringolade continue, accentuée par l'inflation. Dans le même temps, le gouvernement, par les voix de ses ministres et du Medef, présente les fonctionnaires dans l'opinion comme des privilégiés et les retraités comme un poids pour la société. Cette opprobre, jetée sur la fonction publique, redouble quand il s'agit de faire passer des réformes en force. L'exemple des retraites est, de ce point de vue, révélateur.

Les Ministres du MINEFI poursuivent les restructurations engagées, confirment les suppressions d'emplois et l'abandon des missions. Les responsables à la tête du ministère passent, les politiques régressives demeurent. Les agents attendent toujours une réelle reconnaissance de leurs qualifications. Les seules réponses consistent à la mise en place d'indicateurs de performance et de contrats d'objectifs. Le tout est accompagné de la mise en œuvre d'une politique de rémunération au mérite (nouveau système notation/évaluation, prime résultat/performance par service).

La Douane s'inscrit pleinement dans ce processus. Les réorganisations se succèdent sans une concertation réelle et s'accompagnent de suppressions d'emplois, d'abandon de missions et de fermeture de bureaux et de brigades. Il faut en finir avec ces orientations là qui mettent à mal le service public et n'offrent aucune perspective claire aux agents.

Dans ce contexte, les agents des Douanes exigent :

- **Un rattrapage salarial de 5%**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois**
- **L'abandon de toute forme de rémunération au mérite**
- **la suspension des restructurations et réformes en cours afin de procéder à un bilan d'étape contradictoire**
- **L'augmentation de l'indemnité de risque**
- **Le retrait du texte restreignant l'exercice du droit de grève des agents de la surveillance.**

Pour imposer d'autres choix, les syndicats des Douanes, Cfdt, Cgt, Fo, Solidaires, Unsa Douanes, Cftc, réunis ce jour, appellent l'ensemble des personnels à participer à la journée de grève et aux manifestations organisées localement le 20 janvier.

Paris, le 10 janvier 2005